



Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Technistub

Le 8 Janvier 2015,

Cher Membre, cher Ami(e),

Suite aux récentes réunions d'information et de débat sur le futur de Technistub, il est temps de se réunir pour faire un choix qui engage l'association et son avenir. Une assemblée générale extraordinaire a pour but de présenter les options et que les membres décident par un vote de l'orientation à suivre. Cette assemblée générale extraordinaire sera suivie d'une assemblée générale ordinaire pour présenter et voter les bilans 2014 puis élire l'équipe qui mettra en oeuvre le projet retenu.

Venez et participez nombreux à ces 2 assemblées générales

le Vendredi 23 Janvier 2015
au carré des associations
(100 avenue de Colmar, Mulhouse)

19h00 Accueil et adhésion à l'association

20h00 Assemblées Générales

Mot d'accueil du président

L'ordre du jour définitif de ces 2 assemblées est le suivant.

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

1. Rappel de la situation de l'association
2. **Exposé des différentes options par leurs porteurs**
 - Km0
 - OpenParc/OpenFab

3. Echanges avec l'assemblée. Avant l'AGE, les membres peuvent s'inscrire sur la partie privé du forum (<http://www.technistub.fr/forum>) et consulter/échanger sur les différentes options.

4. Vote des membres. Dépouillement et proclamation des résultats.

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

1. Rapport moral du Président (année 2014), vote

2. Rapport d'activité (année 2014), vote

3. Rapport financier du Trésorier (année 2014), vote

4. Renouvellement des membres du conseil d'administration

- Présentation des candidats et vote.
- **Les membres actifs souhaitant devenir membre du conseil d'administration sont invités à se manifester auprès de celui-ci (CA@technistub.fr) au plus tard le vendredi 9 janvier à minuit.** Il est rappelé que tout membre ayant fait acte de candidature peut la maintenir ou la retirer jusqu'au moment du vote.

5. Dépouillement du vote des différents rapports et du vote des membres du CA.
Proclamation des résultats

6. Exposé de la feuille de route pour l'option retenue lors de l'AGE. Les grandes lignes du projet seront présentées. Les points comme le fonctionnement de l'association, la cotisation annuelle, les tarifs d'accès aux machines, etc, pourront faire l'objet de décisions votées en réunion de CA ou lors d'une assemblée générale ultérieure. Vote et dépouillement.

7. Questions diverses

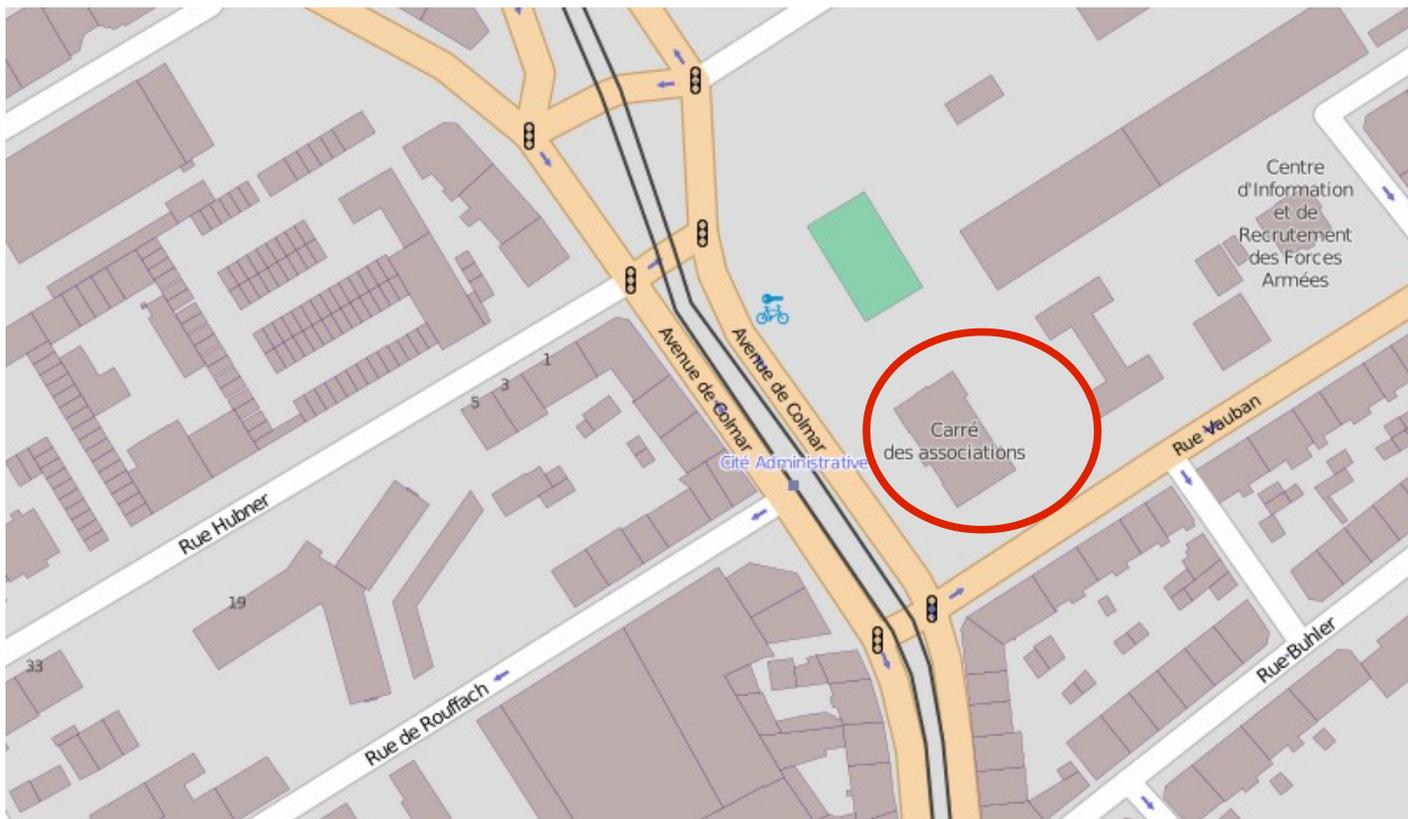
Il est rappelé que **pour participer aux votes lors des assemblées générales, il est nécessaire d'être membre actif** de l'association. Pour réadhérer à l'association, vous pouvez remplir le bulletin disponible sur le site web ou venir directement lors des sessions ouvertes du vendredi soir.

La soirée sera clôturée par un pot.

Au plaisir de vous revoir à l'occasion de ces Assemblées Générales,

Emmanuel LAURENT - Président de Technistub

<http://www.technistub.fr>



Plan d'accès au carré des associations

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux assemblées générales, nous vous remercions de bien vouloir donner ce pouvoir signé à un autre membre actif pour vous représenter. Selon l'article 9 des statuts, un membre actif ne peut porter que 2 procurations.

Procuration

Je soussigné (nom et prénom) :

.....,

membre actif de l'Association Technistub, donne tous pouvoirs à

Mlle / Mme / M (nom et prénom) :

.....,

membre actif de l'Association Technistub, afin de me représenter aux Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du Vendredi 23 Janvier 2015 à Mulhouse et de prendre part en mon nom à toutes les délibérations, discussions et votes.

A, le 2015

BON POUR POUVOIR

Signature :